

Détecteurs de candidats au djihad

JEUNESSE 150 travailleurs sociaux ont commencé une formation en « déradicalisation »

- Chaque service de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice disposera bientôt d'un référent.
- Une initiative qui répond à la demande d'un secteur désarmé face au phénomène des jeunes radicalisés.

Quelque 150 des 1.600 agents du secteur de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice ont débuté un cycle inédit de formations en « déradicalisation ». Il s'agit d'acteurs sociaux et d'intervenants de première ligne (psychologues, assistants sociaux, éducateurs...) qui travaillent dans les IPPJ, pour les services d'aide à la jeunesse (SAJ), de protection de la jeunesse (SPJ), d'aide en milieu ouvert (AMO) ou encore les associations de terrain, et qui se sont portés candidats. Au terme de ces formations, chaque service de la Fédération Wallonie-Bruxelles concerné par les questions de radicalisme et d'extrémisme disposera d'au moins un référent qui aura reçu un enseignement théorique et pratique dans l'approche des dérives sectaires et la lutte contre l'endoctrinement.

« En tant que responsable de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice, je suis concerné à la fois par la prévention de l'endoctrinement et par la prise en charge d'un public de mineurs et de majeurs radicalisés. Cette problématique faisait déjà partie de mes préoccupations avant les attentats de Charlie Hebdo et, entre-temps, nous avons bien avancé », développe Rachid Madrane (PS), ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'origine de l'initiative. « L'objectif est de permettre à chaque travailleur de prendre de la hauteur à travers ces enseignements théoriques et pratiques, et de répondre ainsi à une forte demande émanant du secteur. »

Le cycle de formations comporte deux volets : un module pluridisciplinaire dispensé par des conférenciers issus du mi-



A l'heure actuelle, cinq jeunes radicalisés, trois garçons et deux filles, ont été pris en charge et placés en IPPJ avant d'avoir pu partir pour la Syrie ou l'Irak. © DOMINIQUE DUCHESNES.

lieu académique, destiné à cerner les enjeux du radicalisme et du terrorisme, et à fournir des clés de décryptage de l'islam et ses pratiques. « Pour les travailleurs de terrain, il est important qu'ils puissent avoir une connaissance suffisante de la religion pour pouvoir argumenter face à des jeunes qui ont parfois découvert un certain islam à travers les réseaux sociaux. »

A ce jour, 263 Belges ont quitté la Belgique pour rejoindre la Syrie, 56 sont morts et 122 sont rentrés en Belgique

« Nous sommes conscients que la radicalisation ne concerne qu'un jeune sur 10.000. Mais on connaît aussi l'émotion que peuvent provoquer les actes d'un seul homme », ajoute Pierre Thys,

professeur de criminologie à l'ULg et directeur du service formation de l'Aide à la Jeunesse. « Cette formation a aussi pour but de démontrer que la radicalisation n'est pas quelque chose de nouveau et qu'elle existe sous plusieurs formes : idéologique, religieuse ou mono-idéique. Qu'enfin, le rapprochement que l'on fait très souvent entre le terrorisme et les sectes ne tient pas la route. »

Pour le directeur du service formation, il est urgent que les futurs référents en radicalisme comprennent également que la prévention ou une bonne discussion entre quatre yeux avec le jeune sont insuffisantes pour combattre l'endoctrinement. « Certains en sont conscients. D'autres ont encore une approche un peu naïve du phénomène. »

Au cours du second volet de formation, qui débutera en juin sous la forme de séminaires en groupes restreints, les acteurs sociaux apprendront à déconstruire les discours radicaux. « Il faut que les personnes qui font encore autorité puissent délivrer un message sans ambiguïtés, à la fois dans une approche préventive et de prise en charge », poursuit Rachid Madrane.

A l'heure actuelle, cinq jeunes radicalisés, trois garçons et deux filles, ont été pris en charge et placés en IPPJ avant d'avoir pu partir pour la Syrie ou l'Irak. A ce jour, et selon le patron de la Sûreté de l'Etat, Jaak Raes, 263 Belges ont quitté la Belgique pour rejoindre la Syrie, 56 sont morts et 122 sont rentrés en Belgique. ■

LUDIVINE PONCIAU

AILLEURS

Après le Danemark, le Québec

Le dispositif de formations « antiradicalisation » fera l'objet d'une évaluation dans quelques mois. Par ailleurs, après le Danemark en mars dernier, Rachid Madrane prévoit de se rendre au Québec en septembre prochain pour prendre connaissance des méthodes de déradicalisation mises en place. « Nous sommes en train d'inventer un modèle en Fédération Wallonie-Bruxelles dont nous n'avons pas à rougir. Néanmoins, je veux connaître ce qui se fait ailleurs et ce que nous pouvons en tirer. Car l'enjeu est crucial. »

L.P.O.

l'expert « C'est la seule idéologie disponible sur le marché »

ENTRETIEN

Serge Garcet, docteur en psychologie et responsable du service de victimologie de l'ULg, a rencontré des jeunes revenus de camps d'entraînement. Il collabore en tant qu'expert invité aux travaux de la plateforme « radicalisme et terrorisme » mise en place par le gouvernement fédéral et fait partie de l'équipe de formateurs chargés d'enseigner les mécanismes de l'endoctrinement aux acteurs sociaux du secteur de la Jeunesse et des Maisons de Justice.

Comment mettre en place une approche préventive et une prise en charge des jeunes radicalisés ?

La formation touche à la radicalisation au sens large. Tout le monde est en train de se mobiliser et de se dire « Tiens, il est temps de faire quelque chose » mais personne ne sait vraiment quoi. Notre démarche est la suivante : réaliser un état des lieux et développer, ensemble, une approche cohérente.

La Belgique est encore très démunie face au phénomène des jeunes djihadistes ?

Les informations, essentiellement chiffrées, dont nous disposons actuellement n'aident pas forcément à réagir. Il faut dépasser le stade de la lecture des chiffres pour comprendre le problème dans son ensemble.



Serge Garcet, docteur en psychologie et responsable du service de victimologie de l'ULg. © D.R.

Mais comment déradicaliser alors que nous n'avons aucune emprise sur internet, principal canal de recrutement ?

Il existe toute une série d'autres vecteurs qui influencent chez ces jeunes le développement de la pensée. Ce n'est pas parce que l'on voit des vidéos de propagande sur internet qu'on va d'office être sensible à ces images. La base de tout, ce sont les sentiments de frustration et de victimisation renforcés par toute la problématique adolescente.

Etrangement, on constate pourtant que les personnes qui partent ne sont objectivement pas les plus frustrées en termes économiques ou sociaux. Certains jeunes adultes qui adhèrent pourtant aux idées extrémistes ne vont pas entrer dans une logique de départ en Syrie, car ils doivent d'abord nourrir leur famille. Les can-

didats au djihad sont plutôt des étudiants ou des jeunes qui vivent chez leurs parents, sans problèmes économiques particuliers. Reste que ces jeunes ne trouvent pas dans notre société d'autres canaux pour exprimer leur frustration.

Ils seront alors plus sensibles à une cause qu'on leur présente et qui va rencontrer leur frustration et leur colère. Ceux qui partent ne sont donc pas forcément à la recherche d'une action violente sur le terrain. Ils veulent ressentir un sentiment identitaire, d'appartenance à un groupe.

Ce n'est donc pas le combat en tant que tel qui les motive à rejoindre l'Etat islamique ?

C'est aussi l'adhésion morale au fait d'aller sauver des « frères », victimes ou opprimés, en partant pour un pays étranger et en se vengeant de l'Occident. En réalité, chaque personne peut avoir sa propre motivation.

Et puis, selon l'expression que j'emprunte à Olivier Roy (NDLR : politologue français, spécialiste de l'islam), le djihad est à peu près la seule idéologie disponible sur le marché pour l'instant. Du point de vue de la démarche, la seule différence entre un humanitaire et un « foreign fighter », c'est le fusil. ■

Propos recueillis par L.Po.

TÉMOIGNAGE

En IPPJ pour terrorisme, « il a la haine »

Nous l'appellerons Akim. Il y a six semaines, ce Bruxellois de 17 ans a quitté l'IPPJ de Braine-le-Château où il avait été placé pour des activités en lien avec une organisation terroriste. Un ado qui, de toute évidence, s'était radicalisé, et dont les messages postés sur Facebook laissent présumer une complicité, à tout le moins passive, avec des terroristes belges.

« C'est un jeune qui a la haine. Pas par rapport à ce qui se passe en Syrie ou en Irak, mais plutôt en Palestine. Il a notamment développé une haine des Juifs. Il fait aujourd'hui l'objet d'une grande attention de la part du juge et du parquet », décrit Luc Arno, coordinateur de la section accompagnement post-institutionnel de Braine-le-Château, participant aux formations en « déradicalisation ».

La situation d'Akim, nous explique-t-il, est d'autant plus complexe que le jeune homme s'est retrouvé au centre d'un « conflit de loyauté ». « Une partie de sa famille s'est déjà radicalisée, certains membres sont même partis combattre. L'autre partie véhicule un islam humaniste, ouvert et modéré. »

Pour réaliser un travail de désendoctrinement sur ce jeune, Luc Arno n'a pas évoqué l'islam. Du moins, pas frontalement. Il a plutôt fait référence à Socrate et au siècle des Lumières. « Je lui ai parlé de l'ironie, du doute, de la

connaissance de soi et du questionnement philosophique. Je lui ai expliqué quels étaient les courants qui avaient influencé notre droit pour qu'il comprenne que, pour l'Etat islamique, il n'existe qu'un seul droit, celui de la charia ! Quelques jours plus tard, je lui ai demandé ce qu'il avait retenu de notre conversion. Il a répondu qu'il avait compris qu'il fallait se poser les bonnes questions. »

Si son passage en IPPJ a permis à Akim de développer un esprit critique face aux discours de propagande de l'Etat Islamique, le risque qu'il bascule à nouveau dans le radicalisme en réintégrant cette famille qui se déchire sur les questions de l'islam et du terrorisme est toujours bien présent.

D'autant que la confrontation avec l'autorité judiciaire après son placement en institution n'a fait que renforcer sa colère. « Les perquisitions menées chez lui ont été très mal vécues par sa famille. Ce qui attise le rapport conflictuel qu'il a avec la société », relate encore Luc Arno. « Souvent aussi, quand un jeune a fait l'objet d'un conditionnement en IPPJ, à sa sortie, il peine à se réapproprier l'espace de liberté », ajoute le coordinateur de la section accompagnement post-institutionnel de Braine-le-Château. « Certains jeunes nous disent qu'ils se sentent très seuls, alors qu'ils sont sortis et qu'ils ont réintégré leur famille. »

Un coup de blues qui survient généralement quelques semaines après la sortie.

L.Po

